

**Extrait du registre des délibérations
du conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du mercredi 11 octobre 2023 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le mercredi 11 octobre 2023 à 13h30, sous la présidence de Mme Isabelle GUILLAUME, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 21 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Décision n°20231003

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Grenoble Alpes,

Vu la circulaire du MESR du 24 septembre 2022 relative à la déclinaison du plan sobriété énergétique au sein des opérateurs d'enseignement supérieur, de recherche et du réseau des œuvres.

Plan de sobriété énergétique

Le conseil d'administration approuve le plan de sobriété énergétique.

• **Mesures de sobriété :**

- Ouverture du chauffage le 6 novembre (conserver la possibilité de redémarrer plus tôt si prévision météorologique défavorable)
- Fermeture Noël : bascule en hors gel (au lieu d'un réducteur les années antérieures)
- Chauffe-eau : réglage de température, coupure en période de fermeture
- Réglage de la température de consigne, chauffage individuel interdit
- Fermeture pendant la semaine d'interruption pédagogique de février
- Eco gestes : lumière, mobilité, informatique, clim, vérifications lors de la fermeture des locaux...

• **Mesures de sobriété exclues**

- Déplacer la facture chez les particuliers (étudiants et personnels) par des aménagements du télétravail, ou de l'enseignement à distance en particulier.

Nombre de présents : 13
Nombre de pouvoirs : 8
Total présents et représentés : 21
Nombre de votants : 21
Nombre d'abstentions : 1
Total des suffrages exprimés : 20

Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 20

à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés

Yves MARECHAL
Vice-président du conseil d'administration



Yves MARECHAL
Vice-président
du Conseil d'Administration
Institut polytechnique de Grenoble

Grenoble INP INP - UGA
Institut polytechnique
de Grenoble

46 avenue Félix Viallet
F-38031 Grenoble Cedex 1

Tél +33 (0)4 76 57 45 00
Fax +33 (0)4 76 57 45 01

www.grenoble-inp.fr

Transmis au Rectorat le 12 octobre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.